

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 81 (1930)
Heft: 4

Nachruf: Nos morts
Autor: R. / H.B.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

leur tête et le corselet y sont logés en entier. Il s'ensuit que la vermoulure n'est pas exclusivement de couleur brune, ainsi que l'indiquent plusieurs auteurs (Altum et Krausse), mais mélangée de blanc. Ces couloirs d'hivernage se remplissent de résine au printemps suivant; aussi ces quartiers d'hiver ne sauraient-ils être utilisés à nouveau plus tard. Ce ne pourrait être le cas que si le couloir d'hivernage reste localisé dans le rhytidome. Nous avons pu constater, lors de forages récents de ces quartiers d'hiver, qu'un écoulement de résine autour du trou d'entrée est exceptionnel.

Il en est sans doute de même en ce qui concerne l'observation, souvent contestée, que l'hylésine du pin pénètre parfois dans les pousses de *l'épicéa*. A Cormondes, j'ai trouvé exceptionnellement des pousses évidées de cette essence, mais jamais un insecte à leur intérieur. Il n'est donc pas possible de dire, avec certitude, si ce dégât doit être attribué à l'hylésine du pin ou à l'hylésine mineur.

Nous pourrions citer encore une quantité d'observations tendant à montrer cette influence des conditions locales dans le développement des deux hylésines. Mais elles ne sauraient contribuer à apporter quelque clarté dans la question en discussion, bien au contraire. En pareil cas, seules les observations répétées souvent, à des endroits éloignés les uns des autres, sont à même d'apporter les clartés voulues.

(Traduit par H. B.)

W. Nägeli.

NOS MORTS.

† Karl Jauch, inspecteur forestier cantonal d'Uri.

(1868—1930).

L'inspecteur forestier cantonal M. *Karl Jauch*, à Altdorf, est décédé à la fin de février, à l'âge de 62 ans, après une longue maladie dont l'origine remonte probablement à un accident survenu pendant l'exercice de ses fonctions. Issu d'une famille uranaise très considérée, patricien dans l'âme, il sut l'être dans la meilleure acception du terme. Homme foncièrement loyal et d'allures simples, il avait le courage de son opinion, tout en sachant respecter celle de ceux qui, en toute franchise, ne pensaient pas comme lui.

Ce fut un joyeux étudiant de notre Ecole forestière, lequel acheva ses études professionnelles peu après 1891. Ses condisciples d'alors ont gardé de l'aimable représentant du petit pays uranais le plus affectueux souvenir. Aussitôt après l'achèvement de son stage administratif, en 1895, son canton lui confie la direction de son service forestier, poste difficile et lourd de responsabilités.

Le défunt a occupé cette charge pendant 35 ans; il y a mis tout son cœur, montrant une belle vaillance et ayant fait courageusement face aux nombreuses oppositions et difficultés qui n'ont pas manqué

de surgir sur ses pas. Ce bon ouvrier de l'œuvre forestière, dans une région de montagne pauvre, a pu accomplir la tâche qu'il s'était proposée, encore que dans le petit pays d'Uri des tâches nouvelles surgissent sans arrêt.

Ce ne fut pas toujours, pour le jeune inspecteur forestier cantonal, un avantage d'être Uranais. Bien souvent, il put méditer sur cette vérité de tous les temps : nul n'est prophète dans son pays ! Son bel optimisme, sa bonne humeur et son chaud patriotisme lui ont toujours permis de trouver une heureuse issue aux situations même les plus difficiles.



† Karl Jauch, insp. forestier cantonal d'Uri

Jauch a dû agir au milieu de populations fortement empreintes d'un esprit traditionaliste et dont la vie est une perpétuelle et âpre lutte contre les éléments. Les connaissant admirablement, il a su, grâce à son tact, à son bon sens, doser adroitement ce qu'il était en droit d'exiger d'elles. Aussi a-t-il obtenu beaucoup.

Les prédécesseurs du défunt lui avaient sans doute préparé la voie, obtenu déjà des résultats appréciables. Toutefois, l'économie forestière dans le canton d'Uri en était encore à un niveau rudimentaire quand M. Jauch dut en prendre la direction.

A ce moment, le réseau des chemins forestiers méritant cette appellation, dans tout le canton, ne dépassait pas 200 m de longueur; les travaux de défense contre torrents, avalanches et pierres roulantes venaient d'être amorcés; c'est à peine si les populations et les autorités se rendaient compte de leur impérieuse nécessité.

Ceux qui ont vu M. Jauch à l'œuvre ont pu admirer la sûreté de son coup d'œil, lors du piquetage de chemins au travers des pentes abruptes sur lesquelles croissent les maigres boisés uranais, ou encore de travaux défensifs destinés à protéger contre torrents et avalanches. Il sut toujours le faire en tenant un juste compte des possibilités et des intérêts en cause.

Reconnaissons — c'est pure équité — que la Confédération a su

généreusement venir en aide aux pauvres populations d'Uri. Ses représentants ont loyalement fourni les secours nécessaires; M. Jauch a toujours rencontré après d'eux la plus large compréhension; ils lui ont permis d'atteindre ses buts.

Les efforts poursuivis sans relâche par le défunt, son dévouement, son travail de propagande pour la cause forestière n'auront pas été vains. Il part ayant à son actif de beaux états de service, de précieux résultats. Plus de 100 km de chemins forestiers, construits de façon rationnelle, sillonnent aujourd'hui les boisés d'Uri; la vidange de leurs produits est devenue relativement facile. De nombreux travaux de défense ont été édifiés, lesquels ont résisté à la force des éléments déchaînés; ainsi, en 1917, année pendant laquelle les avalanches ont causé de nombreuses ruines et plusieurs morts d'homme.

Ces utiles travaux sont la preuve de la fructueuse activité de M. Jauch et de ses collaborateurs. Ils couronnent une vie au cours de laquelle les difficultés ont abondé. Ils lui assurent aussi une place d'honneur dans l'histoire de la forêt de ce petit pays.

Un brave confédéré s'en est allé, qui fut un supérieur bienveillant, un ami au cœur d'or et délicieusement hospitalier. Ses nombreux amis et tous ceux qui ont eu la chance de le connaître, lui garderont le plus chaud souvenir. Karl Jauch a grandement honoré une profession qu'il a aimée avec passion. Qu'il repose en paix !

R.

(Traduit par H. B.)

COMMUNICATIONS.

Enquête sur la consommation du bois d'œuvre brut en Suisse.

Répondant à une demande expresse de la sylviculture et des industries qu'elle alimente, le Conseil fédéral a décidé de faire procéder à une enquête sur la consommation du bois d'œuvre brut en Suisse.

Un questionnaire a été adressé, au milieu du mois de mars, aux entreprises en cause, par le Département fédéral de l'Intérieur.

Point n'est besoin d'insister sur la haute importance d'une telle enquête, elle est évidente. Aussi forestiers et propriétaires de forêts attendent-ils avec intérêt et impatience les résultats de cette recherche.

Le questionnaire adressé aux industriels du bois était accompagné d'un appel que nous nous faisons un plaisir de reproduire, ci-dessous, in-extenso. Il ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs.

« Il ressort du contenu des fascicules annuels de la *Statistique forestière suisse* que, dans notre pays, on emploie par an environ un mètre cube de bois par habitant, soit en tout 3,5 à 4 millions de mètres cubes. Comme les trois quarts seulement de ce total sont produits chez nous, nous dépendons ainsi de l'étranger dans une assez large mesure.

Mais ce degré de dépendance varie selon les parties du pays. Il